DLP 10-9-875107.9

Avertissements agricoles

Édition Grandes cultures

Bulletin n° 22 du 1er septembre 1987 Numérotation continue : n° 50

CEREALES : Orges et escourgeons :
- **Attention à la mosaïque**
- **Ne semez pas trop tôt**

COLZA :
- **Surveillez les limaces**
- **Desherbage post levée**
- **Fiche ravageurs**

CEREALES : orges et escourgeons :

Vous ne verrez leurs effets qu'au printemps prochain pourtant, dès le semis, vous devez penser à deux maladies à virus : **mosaïque jaune** et **jaunisse nanisante de l'orge.**

- Mosaïque jaune : Elle est présente dans plusieurs secteurs de Lorraine, notamment : plateau de Haye (ROSIERES, MAMEY, LIMEY, DOMEVRE...) ; région de LUNEVILLE ; Meuse (GONDRECOURT, LIGNY EN BARROIS, STAINVILLE, MONTIERS SUR SAULX...) ; Moselle (VIGY, BOULAY, AUMETZ...)

Transmis par un champignon du sol (Polymixa graminis), ce virus ne peut être combattu que par des méthodes culturales adéquates :

1) - Choix de variétés résistantes ou tolérantes adaptées à la région :

- 6 rangs : Express, Franka et Gaulois
- 2 rangs : Torrent, Diana et Sonate.

2) - En évitant de remettre une orge d'hiver immédiatement derrière une autre orge dans laquelle on a constaté la présence de mosaïque.

- Jaunisse nanisante (JNO) :

Elle est transmise par les pucerons dès la levée, les semis précoces (antérieurs au 20 septembre) sont les plus exposés.

Dans nos prochains bulletins, nous vous tiendrons informé de l'évolution de ces insectes et des traitements éventuels à appliquer.

- Mouche grise :

Elle occasionne des dégâts sérieux dans les régions Centre, Nord et Champagne, mais très faibles en Lorraine où sa présence n'a été constatée que dans quelques parcelles. Les précédents betteraves et pommes de terre sont propices à la ponte. Le déchaumage, les semis tardifs, profonds, les variétés sensibles au froid favorisent son développement.

Les traitements spécifiques (traitements de semence) **ne se justifient** généralement **pas dans notre région.**

Imprimerie de la Station de NANCY
Directeur-Gérant : D. VERBEKE
Publication Périodique
CPPAP No : 2011 AD
Abonnement annuel : 170 F

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
38-40, rue Sainte-Catherine
54000 NANCY



P76

COLZA :

- Fiche ravageurs : RECTIFICATIF : Remplacer COUNTER . G par COUNTER PLUS.

- Attention aux limaces !

Les conditions sont actuellement réunies pour une prolifération des limaces (pluviométrie importante, préparation difficile du sol souvent motteux, nombreuses pailles enfouies).

Les colzas sont sensibles à leurs attaques dès la germination jusqu'au stade 3 à 4 feuilles.

Pour détecter leur présence, disposez dans la parcelle plusieurs abris (tuile, sac...) sous lesquels sont déposés des granulés.

Traiter dès la détection des premières limaces sous les pièges avec les produits suivants :

	Dose produit commercial	Avantages	Inconvénients
métaldéhyde	10 à 20 kg/ha (appât à 5 %)	- respecte la faune du sol - coût plus avantageux	- en cas de forte humidité, les limaces arrivent à se réhydrater et meurent plus difficilement
mercaptodiméthur (MESUROL)	3 kg/ha (appât à 4 %)	- efficacité moins dépendante des conditions climatiques	- spectre d'activité plus large, toxique pour les vers de terre, insectes du sol utiles et gibier

DESHERBAGE ANTIDICOTYLEDONES ET ANTIGRAMINEES DE POST LEVEE

	Matière active	Spécialité commerciale	Dose/ha de spécialité	Observations
POST LEVEE	carbetamide	LEGURAME PM	3 kg 5 à 6 kg	. Depuis le stade 4 feuilles vraies du colza (B4) jusqu'à 3 semaines avant la reprise de végétation . Application possible sur sol gelé . Bonne action sur graminées . Insuffisante sur dicotylédones . Contre chiendent de **novembre à fin janvier**
	propyzamide	KERB 50 W	1,5 kg 2 kg 3 kg	. A partir du stade 3 feuilles vraies du colza (B3) jusqu'à 3 semaines avant la reprise de végétation . Application sur sol gelé . Bonne action sur graminées . Insuffisante sur dicotylédones . Contre avoine à chapelet . Contre chiendent
	propyzamide + diméfuron	KERB ULTRA	1,2 kg	. A partir du stade 4 feuilles vraies bien développées, 6ème feuille naissante des colzas sains bien implantés, de préférence avant l'hiver . Bonne action sur graminées . **Action limitante sur sanves, ravenelles**
	diméfuron + clopyralid	CLERDONE	2,5 l	. Sur colza bien enraciné (pivot supérieur à 10 cm), à partir du stade 4 feuilles vraies du colza . Action antidicotylédones : * bonne efficacité sur véronique, coquelicot, matricaire, anthémis, stellaire, alchemille, lamier, gaillet * moyen sur : pensée des champs, capselle * nul sur sanve D'APRES LES RESULTATS DES ESSAIS MENES EN 1986 - 1987, A CONFIRMER

Les anti graminées stricts seront diffusés dans un prochain bulletin.

RAVAGEURS DU COLZA

Cherchez-les au bon moment...

Stade	Description
A	Levée
B_2	2 feuilles vraies
B_3	3 feuilles vraies
C_1	Reprise de végétation
D_1	Bouton accolé
T20	Tige à 20 cm
E	Bouton écarté
F_1	1ère fleur ouverte
G_4	Siliques bosselées

Limaces

Larves de mouche du chou

Altises adultes

Larves d'altise

Charançons du bourgeon terminal

Pucerons cendrés du chou

Pucerons cendrés du chou

Gros charançons de la tige

Méligèthes

Charançons des siliques

Larves de Cécidomyies des siliques *

Période d'intervention

Présence du ravageur, il est trop tard pour traiter

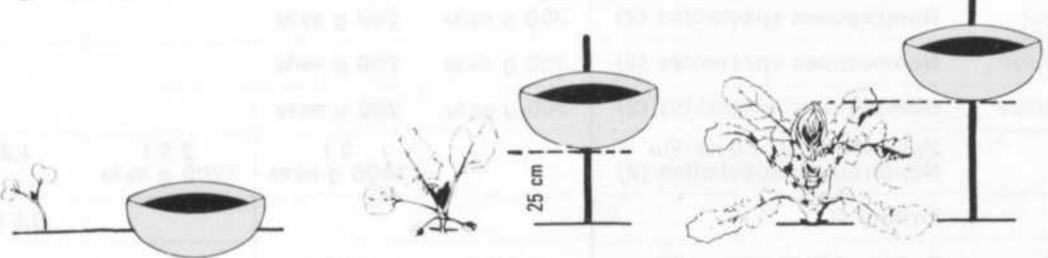
* La lutte contre le charançon des siliques permet de limiter leurs dégâts.

Dessins de A. GRAVAUD (Service de la Protection des Végétaux)

... avec la bonne méthode...

Le piégeage ou technique de la cuvette jaune

- **Mise en place des cuvettes** : dès le semis, ou au plus tard à la levée dès les premiers réchauffements ; les installer à 10 mètres de la bordure, du côté d'un ancien champ de colza ; les remplir avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de liquide vaisselle.
Jusqu'au stade B2, la cuvette est enterrée, puis elle est placée à 25 cm de hauteur.
Attention ! Le fond de la cuvette doit suivre le niveau supérieur de la végétation.



- **Surveillance** : 2 fois par semaine et tous les jours après les premières captures.
- **Insectes capturés** : grosse altise, charançon du bourgeon terminal, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

L'observation des plantes

- **Observez 50 plantes** au hasard sur l'ensemble de la parcelle.
- **Insectes :** grosse altise (larve et adulte), puceron cendré du chou, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

... et comptez-les

P 77

Avant de traiter, vérifiez si le compte est bon !

Ravageur	Observation des plantes	Piégeage "cuvette jaune"
Limace	dès les premiers dégâts, du semis au stade B2	
Grosse altise adulte	3 pieds/10 avec morsures nutritionnelles, jusqu'au stade B2	20 à 30 captures cumulées après le stade B2
Grosse altise larve	2 plantes/3 attaquées	
Puceron cendré	– automne 1 plante/5 colonisée – de C1 à 3-4 semaines avant la récolte : 2 colonies/m²	
Charançon du bourgeon terminal		notez les premières captures : intervenez 10 à 15 jours après si le colza est au stade B3
Gros charançon de la tige	1 ponte/plante entre les stades C1 et T20	vous indique les premières arrivées vous pouvez alors aller observer
Méligèthe	– stades boutons accolés à D1 : 1 insecte par inflorescence – stades boutons séparés à E : 2 ou 3 insectes	
Charançon des siliques	à partir des stades G2 G3 : 1 charançon pour 2 pl.	

Les produits de traitement

- **Contre les limaces**
  – appâts empoisonnés sous forme granulée, épandre régulièrement le soir (25 granulés par m²)
  – matières actives : mercaptodiméthur (3 à 5 kg/ha selon les spécialités commerciales)
  métaldéhyde (5 à 10 kg/ha selon les spécialités commerciales)
- **Contre les insectes**

Au semis		De la levée à la fin du repos hivernal		Produits utilisables (1)		A partir de la reprise de végétation			
Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Matières actives	Spécialités commerciales	Charançon de la tige	Méligèthe	Charançon des siliques	Puceron
9 kg				*Benfuracarbe*	**Oncol 5 G**				
9 kg	9 kg			*Carbofuran*	**Curater, Delex**				
12 kg				*Furathiocarbe*	**Deltanet**				
10 kg				*Terbuphos*	**Counter 2 G**				
9 kg				*Thiofanox*	**Dacamox 5 G**				
18 kg				*Phorate + Terbuphos*	**Dispell**				
		0,15 l 0,1 l		*Alphaméthrine*	**Fastac** **Fastac 10**	0,15 l	0,2 l 0,1 l	0,2 l 0,1 l	
				Bromophos	**Nexion 25 - Sovinexion 25** **Nexion 40**		2 l 1,4 l	2 l	2 l
				Bromophos Méthyl	**Nexion EC 40**		1,4 l		
		0,3 l	0,3 l	*Cyfluthrine*	**Baythroid**	0,3 l	0,2 l		
		0,15 l		*Lambda Cyhalothrine*	**Karate**	0,15 l	0,1 l	0,1 l	
		0,25 l 0,5 l		*Cyperméthrine*	**Cymbush, Kafil super** **Nombreuses spécialités (2)**	0,25 l	0,25 l 20 g ma/ha	0,25 l	
		0,2 l		*Deltaméthrine*	**Décis** **Décis Flow**	0,3 l 0,3 l	0,2 l 0,2 l	0,2 l	
				Dialiphos	**Torak**		1,25 l	1,25 l	
		250 g ma/ha		*Endosulfan*	**Nombreuses spécialités (2)**	400 g ma/ha	250 g ma/ha	600 g ma/ha	
		0,5 l		*Fenvalérate*	**Sumicidin 10**		0,4 l	0,4 l	
		0,2 l		*Fluvalinate*	**Mavrik**		0,2 l		0,2 l
		200 g ma/ha		*Lindane*	**Nombreuses spécialités (2)**	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
		200 g ma/ha		*Lindane huileux*	**Nombreuses spécialités (2)**	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
		1,5 l ou 1,5 kg		*Malathion*	**Nombreuses spécialités (2)**		1,5 l ou 1,5 kg		
		1,25 kg		*Méthidathion*	**Ultracide 20 bouillie** **Ultracide 20 liquide**	1,5 kg 1,5 l	1,25 kg 1,25 l		
		200 g ma/ha		*Parathion Ethyl*	**Nombreuses spécialités (2)**	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
		200 g ma/ha		*Parathion Méthyl*	**Nombreuses spécialités (2)**	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
		200 g ma/ha		*Parathion huileux*	**Nombreuses spécialités (2)**	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
				Phosalone	**Zolone Flo - Azofène Flo** **Nombreuses spécialités (2)**		2 l 1000 g ma/ha	2,5 l 1200 g ma/ha	1,2 l
				Pyrimicarbe	**Pirimor G**				0,5 kg
		0,75 l		*Endodulfan + Parathion - Ethyl*	**Drifène AP, Ekadrine PE**	1,25 l	0,75 l		
				Endosulfan + Thiométon	**Serk**				1,5 l
		1 l		*Lindane + Parathion Ethyl*	**Sopragam**	1,5 l	1 l		
		1,75 l		*Lindane + Parathion Méthyl*	**Paralindex**	2,5 l	1,75 l		
		0,75 l 0,75 l		*Parathion Méthyl + Phosalone*	**Fortène** **Taxylone**	1,5 l	0,75 l 0,75 l		

(1) Doses en l ou kg de produit commercial par ha.
(2) La dose de matière active par hectare mentionnée correspond à la dose de matière la plus fréquente. Avant toute utilisation, vérifier la dose de produit commercial autorisée sur l'étiquette.

Liste arrêtée au 1.8.87 **S.P.V.**